AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

SUPPLEMENT N° 3 AU BULLETIN N° 8 DE MAI 1961 — 26 MAI 1961

GRANDE CULTURE

INFORMATION

Méligèthe du Colza.-

Avec le retour d'un temps plus chaud, des contaminations de cet insecte se remarquent sur les colzas de printemps et des dommages sont à craindre sur boutons.

Surveiller attentivement les cultures et éventuellement intervenir avant généralisation des dégâts.

A partir du début de la floraison des colzas, les traitements contre les méligèthes ne se justifient plus.

En outre, l'épandage des produits toxiques pour les abeilles sur les plantes mellifères est interdit pendant la période de leur pleine floraison.

AVERTISSEMENT.-

Mildiou de la Pomme de Terre.-

Dans les zones fortement arrosées pendant le mois d'Avril, les premières taches, à la faveur des pluies du début Mai, ont provoqué des contaminations importantes qui se sont extériorisées jusqu'à ces derniers jours.

Dans les cultures où le mildiou s'est manifesté et compte tenu de l'accroissement du feuillage, il importe qu'une nouvelle protection, donc un troisième traitement, soit en place dès que possible et avant toute nouvelle période pluvieuse.

Dans les zones peu arrosées en Avril (moins de 50 m/m) et compte tenu de la période sèche actuelle, un nouveau traitement ne revêt pas un caractère d'absolue nécessité. Toutefois, il constituerait une assurance en cas d'une prochaine période pluvieuse prolongée.

Mildiou du Tabac.- Les premiers foyers sont apparus. Appliquer les directives de la S.E.I.T.A.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles
A. GODIN et B. PINEAU

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS,
P. CUISANCE

Imprimerie de la Station de Champagne - Directeur Gérant : L.BOUYX

P 18